Le second axe stratégique intitulé ‘Renforcement de la communication entre le Gouvernement et la diaspora’ traite des projets ci-après:

- Elaborer un plan de mise en place du Haut Conseil des Togolais de l’Extérieur (HCTE) pour servir d’interface entre le Gouvernement et la diaspora ;
- Finaliser et diffuser le Guide des Togolais de l’extérieur ;
- Créer une Plateforme de Porteurs de projets de la Diaspora ;
- Initier un projet qui renforce l’image de marque du Togo à l’Extérieur ;

- Réaliser les études permettant de disposer du profil et de la répartition de la diaspora togolaise dans le monde (cartographie) ;
- Promouvoir les regroupements des Togolais de l’Extérieur pour assurer une représentativité de la diaspora ;
- Mettre en place une Cellule de Mobilisation de la Diaspora ;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers ainsi que les opérateurs économiques ;
- Organiser des séances d’information et de mobilisation à l’endroit de l’Administration et des acteurs économiques nationaux sur la tenue du forum économique de la diaspora ;
- Organiser des tournées d’information et de mobilisation

Au regard des intitulés de ses projets, on comprend aisément que leurs exécutions permettront de restaurer la confiance et de jeter les bases d’un partenariat mutuellement bénéfique pour la diaspora togolaise et les pouvoirs publics.